

-

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE TADOUSSAC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 17 MARS 2025, À 19H00, AU 286 RUE DE LA
FALAISE, CENTRE DES LOISIRS DE TADOUSSAC**

Sont présents :Monsieur Richard Therrien, maire
Monsieur Guy Therrien, conseiller
Madame Johanne Savard conseillère
Madame Jane Chambers Evans, conseillère
Madame Stéphanie Tremblay, conseillère
Monsieur Dany Tremblay, conseiller

Est absente : Madame Mireille Pineault, conseillère

OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DU QUORUM

La séance débute à 19 h 00 conformément au calendrier des séances ordinaires prévu aux articles 148 et 148.0.1. du Code municipal, L.R.Q. c. C-27.1.

**RESOLUTION
2025-03-89**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire**
- 2. Mandat M. Steeve Arbour, Ad hoc Gestion municipale /Intérim à la direction générale;**
- 3. Dossier Bruno Forest / Procédure en injonction;**
- 4. Résultat des soumissions / Projet Carrefour de vie;**
- 5. Autorisation de signature et paiement / Contrat de service Solutions Strateolab Inc.;**
- 6. Affaires nouvelles (si tous les membres sont présents);**
- 7. Période de questions (portant uniquement sur la séance);**
- 8. Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé.

**RESOLUTION
2025-03-90**

**MANDAT M. STEEVE ARBOUR-AH HOC GESTION MUNICIPALE /
INTÉRIM À LA DIRECTION GÉNÉRALE**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil mandate monsieur Steeve Arbour, consultant pour la firme AH hoc Gestion municipale afin d'effectuer un mandat pour assurer l'intérim à la direction générale et ce, à compter du 24 mars 2025, pour

une période maximum de deux mois afin d'assurer le transfert des dossiers avec la prochaine direction générale.

**RESOLUTION
2025-03-91**

DOSSIER BRUNO FOREST/ PROCÉDURE EN INJONCTION

ATTENDU QUE Monsieur Bruno Forest a contacté les procureurs de la municipalité afin de signifier son accord visant à retirer sa publication erronée et diffamatoire sur la page Facebook de ce dernier, le tout sans admission de sa part ;

ATTENDU QUE le Conseil consent à revoir sa position, mais le tout conditionnel à ce que monsieur Forest accepte d'enlever sa publication sans aucune condition et que la position du conseil municipal n'engage aucunement les élus et le personnel qui ont fait l'objet de diffamation, quant à leur droit de poursuivre personnellement monsieur Bruno Forest en dommages et intérêts pour atteinte à leurs réputations ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR GUY THERRIEN, CONSEILLER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil informe les procureurs de la Municipalité quant à leur position énoncée ci-dessus dans la poursuite en injonction à l'égard de monsieur Bruno Forest pour avoir entretenu des propos erronés et diffamatoires à l'égard de la Municipalité, de ses élus et de son personnel.

**RESOLUTION
2025-03-92**

RÉSULTAT DES SOUMISSIONS / PROJET CARREFOUR DE VIE

ATTENDU QUE la Municipalité a obtenu les soumissions suivantes dans le cadre de l'appel d'offres publiques pour le projet de Carrefour de vie visant la réfection du centre des loisirs et la construction d'un nouveau bâtiment abritant une salle publique et la bibliothèque :

Construction PMB	2 433 302.18\$ taxes incluses
Ger-Ro Méthodex inc	2 505 690.62\$ taxes incluses
9014-2050 Québec inc.	2 662 355.35\$ taxes incluses
Pointco inc.	2 722 240.08\$ taxes incluses
Cevico inc.	2 836 614.06\$ taxes incluses
Les Constructions St-Gelais inc.	2 862 767.65\$ taxes incluses

ATTENDU QUE les prix obtenus sont supérieurs aux montants prévus par les professionnels dans le dossier et que dans l'intérêt public, le financement assumé par la population s'avère trop élevé ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JANE CHAMBERS EVANS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil rejette toutes les soumissions obtenues dans le cadre de l'appel d'offres du projet de Carrefour de vie.

QUE le Conseil abandonne le projet Carrefour de Vie dans son ensemble.

**RESOLUTION
2025-03-93**

**AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE PAIEMENT / CONTRAT DE
SERVICE SOLUTIONS STRATELOLAB INC.**

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOHANNE SAVARD
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la directrice au développement, madame Marie-France Bélanger à signer le contrat de service avec la firme Solutions Strateolab Inc. pour la production et diffusion d'un parcours racontant l'histoire du poste de traite, le développement d'une page web vitrine pour la promotion du projet, la création et l'impression de carte à collectionner et l'achat d'une borne intérieure pour la diffusion ;

QUE le paiement d'une avance au montant de 49 602\$ plus taxes soit autorisé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 h10 monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 h 25.

**RESOLUTION
2025-03-94**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de l'assemblée est épuisé ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME STÉPHANIE TREMBLAY
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare l'assemblée close à 19 h 26.

Je, Richard Therrien, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Richard Therrien, maire

Nombre de citoyens présents :16 personnes en présentiel et 2 en visio-conférence via Zoom.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Chantale Otis, directrice générale et greffière-trésorière

Richard Therrien, maire

